



to whom it may concern

Dossier traité par: Urs Müller
urs.mueller@bazl.admin.ch
Ittigen, novembre 2008

Nouvelle procédure de certification des « expéditeurs connus » et mutation de la liste de l'OFAC au 31 mars 2009

Madame, Monsieur,

SPEDLOGSWISS établit la liste des « expéditeurs connus » pour le compte de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). Cette liste peut être consultée depuis juin 2008 sur le domaine public du site Internet de SPEDLOGSWISS.

La liste comprend actuellement les données de près 10 000 expéditeurs connus de Suisse. Pour l'instant, elle répertorie encore les expéditeurs qui n'ont pas manifesté leur intérêt à suivre la nouvelle procédure de certification, payante. A terme cependant, celle-ci sera obligatoire pour les entreprises souhaitant figurer sur la liste des expéditeurs connus.

A dater du 31 mars 2009, seront réputés « connus » les expéditeurs certifiés ou ayant entrepris les démarches en vue de la certification selon les nouvelles règles. En conséquence, les entreprises qui n'auront pas mis à profit le délai imparti pour satisfaire les nouvelles exigences seront radiées de la liste à partir du 31 mars 2009.

Nous vous prions de vous mettre en rapport avec votre agent habilité pour toute question concernant la procédure de certification, comme le calcul coûts-utilité etc. Nous restons à votre entière disposition pour toutes les questions auxquelles votre agent habilité ne peut répondre. N'hésitez pas à contacter Monsieur Urs Müller par e-mail (urs.mueller@bazl.admin.ch).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de l'aviation civile OFAC